

9. LES HAIES ARBUSTIVES

La haie taillée/La haie à jalons/La haie libre

Les haies arbustives sont essentiellement constituées d'arbustes, bien qu'on y trouve aussi des arbres taillés (hêtres, charmes, érables champêtres...). Qu'elles soient monospécifiques ou diversifiées, leurs dimensions restent relativement restreintes. C'est pourquoi elles sont particulièrement bien adaptées en milieu bâti. Basses, elles laissent voir les jardins d'agrément devant les maisons. Hautes, elles préservent l'intimité des parcelles sans cloisonner le paysage de la rue, participant ainsi à la qualité du cadre de vie de tous. Elles sont également très présentes dans les paysages et villages ruraux, en particulier dans le Pays de Bray.



1. La haie taillée

Composée d'essences d'arbustes et d'arbres, la haie taillée **structure fortement l'espace tout en occupant un minimum de surface.**

- **Hauteur** : de 0,8 à 1,8 m maximum, juste au-dessus de la hauteur du regard pour préserver la parcelle des vues et pour faciliter l'entretien.
- **Entretien** : 1 à 2 fois par an, tailler la haie de manière homogène sur ses trois côtés.
- **Plantation** : disposer les arbustes sur une ligne, en respectant une distance d'environ 0,3 à 0,5 m entre les plants (à adapter en fonction des essences). Le hêtre et le charme sont traditionnellement plantés très serrés (3 pieds au mètre).
- **Choix des essences** : associer des essences ayant des vitesses de pousse équivalentes, plutôt lentes et régulières, telles que le charme, le hêtre, le houx, ou plutôt rapide, avec l'érable champêtre, les viornes lantane ou obier, les cornouillers sanguins ou mâles...
- **Attention** : des essences persistantes non locales telles que le thuya ou le laurier palme sont souvent utilisées pour ce type de haies. Or, elles présentent peu d'intérêt pour la biodiversité et à terme, elles peuvent aussi poser de fortes contraintes de gestion. Ces essences peuvent être remplacées par des essences locales plus intéressantes telles que le buis, l'if ou le houx, dont les fruits sont particulièrement attractifs pour les oiseaux. On peut aussi choisir des essences marcescentes [dont le feuillage sec reste attaché aux branches] telles que le hêtre et le charme, ou semi-persistantes comme le troène commun.

Haies taillées en ville et village



Haies taillées à la campagne



Hêtres et charmes, des essences traditionnellement plantées serrées



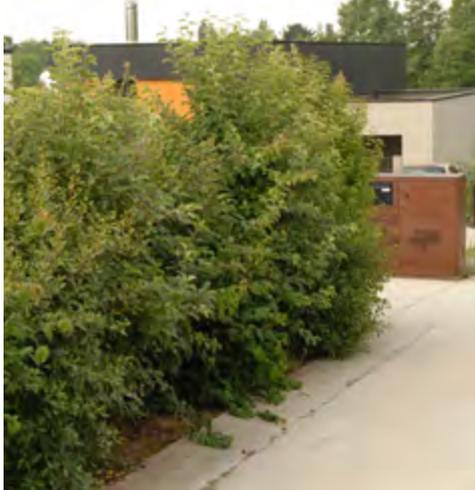


↑ Haie à jalons

↓ Haie libre aux écorces colorées



↓ Haie libre au feuillage généreux

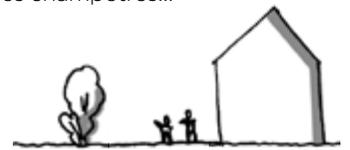


2. La haie à jalons

Les paysages ruraux du **Pays de Bray** sont marqués par **une typologie de haie basse taillée caractéristique dite «à jalons»**, qui clôturait traditionnellement les vergers et les parcelles cultivées et pâturées. La haie végétale est doublée d'un clayonnage en perches de noisetier ou en échelas de châtaignier refendu, qui sert de support aux jeunes plants.

- **Hauteur** : de 0,8 à 1,8 m maximum.
- **Entretien** : 1 à 2 fois par an, tailler la haie de manière homogène sur ses trois côtés en prenant garde à ne pas abîmer le clayonnage.
- **Plantation** : fendre des perches de noisetier de 3 à 4 cm de diamètre, bien droites et sans nœud, et les tailler en pointe, ou utiliser des échelas de châtaignier préfabriqués. Disposer des poteaux régulièrement espacés et reliés par deux fils de fer, l'un à environ 30 cm du sol et l'autre à environ 1 m. Ficher les jalons dans le sol, avec un angle d'environ 60°, et espacés d'environ 20 cm, de gauche à droite puis de droite à gauche. Unir ensuite l'ensemble de la structure (jalons et fils de fer) avec du fil de fer, et planter les arbustes directement au pied du clayonnage (un plant tous les 0,3 à 0,5 m). Enfin, égaliser les jalons en les taillant à une même hauteur.
- **Choix des essences** : charmes, hêtres, érables champêtres...

3. La haie libre



Parfois appelée **haie vive**, elle est constituée d'arbustes aux ports naturels. C'est **une clôture très ornementale, changeante selon les saisons et très favorable à la biodiversité**.

- **Hauteur** : jusqu'à 5 m, à adapter en fonction du contexte et de la réglementation en vigueur. En milieu urbain dense, ne pas dépasser 1,8 m pour ne pas cloisonner le paysage de la rue. En milieu peu dense ou rural, elle pourra être plus importante. Elle devra alors être plantée à 2 m minimum de la limite séparative (**voir la partie « Les éléments à prendre en compte en amont », fiche « Quel type de haie planter ? »**).
- **Entretien** : en fonction des besoins, 1 fois par an maximum. Tailler les arbustes individuellement en respectant leur port naturel (attention à ne pas artificialiser leur silhouette pour conserver l'apparence « naturelle » de la haie).
- **Plantation** : planter les arbustes sur une ou deux lignes, en respectant une distance minimum de 1 m entre les plants (à adapter en fonction des essences à planter). Sur deux lignes, planter en quinconce, en espaçant davantage les plants.
- **Choix des essences** : **chaque arbuste étant taillé individuellement, la haie libre présente moins de contraintes concernant les vitesses de pousse**. Veiller cependant à équilibrer la concurrence entre les plants en augmentant les distances de plantation entre un arbuste à croissance rapide et un arbuste à croissance plus lente.

De nombreuses essences arbustives locales ont des feuillages, des fleurs et des fruits à la fois ornementaux et comestibles, utiles aux abeilles, aux oiseaux, aux petits mammifères, à certains insectes auxiliaires... Les essences pourront être choisies en fonction des qualités que l'on souhaite favoriser (arbustes fleuris, mellifères, couleurs automnales, production de fruits...).

L'espace disponible pour la haie est également déterminant dans le choix des essences à planter. Pour des petites parcelles, on peut favoriser des arbrisseaux et petits arbustes : ajoncs et genets, très adaptés en bord de mer, cornouillers, amélanchiers, buis, fusains, certains saules, viornes lantanes, petits fruitiers (groseilliers, cassissiers, framboisiers), rosiers (églantiers)... Pour les parcelles plus grandes, il sera possible de planter un grand nombre d'essences d'arbustes locaux : les aubépines, prunelliers, argousiers (en bord de mer), nerpruns, noisetiers, certains saules, viornes obiers, troènes, lilas sauvages... Menées en cépées, certaines essences d'arbres pourront également être plantées (châtaigniers, charmes, érables champêtres...).

➔ VOIR FICHES

- Quel type de haie planter ?
- Liste des essences locales.
- Planter des arbres et des arbustes.
- Former et entretenir les arbres et arbustes.

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches Paysage : www.caue76.fr

➔ DEMANDER CONSEIL

- Prenez rendez-vous avec un paysagiste conseiller du CAUE 76 www.caue76.fr